

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2020

Convocations adressées le 30 mai 2020

ORDRE DU JOUR

- *Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire*
- *Désignation des Membres des Commissions Intercommunales*
- *Désignation des Membres des Commissions Communales*
- *Indemnités du Maire et des Adjoint*
- *Implantation d'une antenne relais « FREE »*
- *Attribution logement n°2 – rue de la Berdoche*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil vingt et le vendredi six juin, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des loisirs en séance ordinaire à huis clos à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Mme Aline GALLY, Maire.

Etaient présents : Mrs Vincent AHÜ, Francis PARENT, Adjoint ;
Mmes Brigitte BARBIER, Isabelle DOMINJON, Sandra FEVRE, Séverine GIORZA
Mrs Bruno BROUSSEAU, Mickaël BROUSSEAU, Pascal FEVRE, Yves POMMIER

Absents excusés : -

Absents : -

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

Visa Préfecture le :

Le Maire propose au Conseil Municipal les délégations :

- *Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements dans la limite prévues par le budget.*
- *Prendre toute décision concernant préparation, passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux jusqu'à 5 000 €*
- *Signature des contrats d'assurance*
- *Délivrance et reprise de concession au cimetière*
- *Accepter les dons et legs*
- *Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle*
- *Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels seront impliqués des véhicules municipaux.*

Après débat, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité toutes les délégations citées ci-dessus.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES :

Visa Préfecture le :

Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs (3CVT) :

Le Maire rappelle aux Conseillers que la désignation du délégué est obligatoirement le Maire et le suppléant le 1^{er} Adjoint.

- ◆ Titulaire : Aline GALLY
- ◆ Suppléant : Vincent AHÜ
- ❖ ***Syndicat intercommunale à Vocation Unique du Moulin des Fées***
 - ◆ Titulaires : Vincent AHÜ – Pascal FEVRE
 - ◆ Suppléants : Yves POMMIER
- ❖ ***Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY)***
 - ◆ Titulaire : Francis PARENT
 - ◆ Suppléant : Yves POMMIER

- ❖ **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) Ligny Le Châtel – Méré – Varennes**
 - ◆ Titulaire : Aline GALLY – Séverine GIORZA – Mickaël BROUSSEAU
 - ◆ Suppléant : Sandra FEVRE – Vincent AHÜ
- ❖ **Syndicat Intercommunal du collège de Chablis**
 - ◆ Titulaire : Francis PARENT
 - ◆ Suppléant : Isabelle DOMINJON

DESIGNATION DES DELEGUES DES ORGANISMES SUIVANTS :

- ❖ **Territoire Numérique (E – Bourgogne)**
 - ◆ Délégué élu : Aline GALLY
 - ◆ Délégué agent : Jessica DEFAIX
- ❖ **CNAS (Comité National d'Action Sociale)**
 - ◆ Délégué élu : Vincent AHÜ
 - ◆ Délégué agent : Jessica DEFAIX
- ❖ **A la Défense**
 - ◆ Délégué élu : Bruno BROUSSEAU

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES :

- ❖ **Commission Urbanisme, Environnement, Aménagement de l'Espace, voirie, chemins et Agriculteurs :**
 - ◆ Président : Francis PARENT
Aline GALLY, Brigitte BARBIER, Isabelle DOMINJON, Séverine GIORZA, Yves POMMIER, Bruno BROUSSEAU, Mickaël BROUSSEAU, Pascal FEVRE, Vincent AHÜ
- ❖ **Bâtiments communaux :**
 - ◆ Président : Vincent AHÜ
Aline GALLY, Séverine GIORZA, Pascal FEVRE, Yves POMMIER, Mickaël BROUSSEAU, Bruno BROUSSEAU
- ❖ **Commission des Finances :**
 - ◆ Présidente : Aline GALLY
Brigitte BARBIER, Vincent AHÜ, Francis PARENT
- ❖ **Commission Communication :**
 - ◆ Président : Vincent AHÜ
Aline GALLY, Brigitte BARBIER, Mickaël BROUSSEAU, Yves POMMIER
Site internet : Brigitte BARBIER
- ❖ **Commission Animations, Cérémonies :**
 - ◆ Président : Francis PARENT
Isabelle DOMINJON, Sandra FEVRE, Bruno BROUSSEAU, Mickaël BROUSSEAU
Aline GALLY (fleurs)
- ❖ **Commission Appels d'offre :**
 - ◆ Présidente : Aline GALLY
Brigitte BARBIER, Francis PARENT, Yves POMMIER
- ❖ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**
 - ◆ Présidente : Aline GALLY
Séverine GIORZA, Isabelle DOMINJON, Sandra FEVRE, Vincent AHÜ
- ❖ **Logements communaux et location de la salle des loisirs :**
 - ◆ Présidente : Vincent AHÜ
Aline GALLY, Brigitte BARBIER, Mickaël BROUSSEAU, Séverine GIORZA

❖ **Commission de Contrôle des listes électorales :**

- ❖ Membre du conseil : Isabelle DOMINJON
Délégué du Président du Tribunal : Maurice MOCQUOT
Délégué de l'Administration : Pierrette TUPINIER

❖ **Tirage au sort des jurés d'assises :**

Membre : Yves POMMIER

❖ **Délégations aux Adjointes :**

1^{er} Adjoint – AHÜ Vincent : Gestion de l'eau, communication, bâtiments communaux, attribution des logements communaux et locations de la salle des loisirs

2^{ème} Adjoint - PARENT Francis : Gestion de voirie, chemins..., animation, fêtes et cérémonies et gestion de l'employé communal (Patrick GALLY)

❖ **Commission des impôts directs :** Le Maire propose une liste de personnes pour cette commission qui sera soumis au service des impôts.

INDEMNITES DU MAIRE ET DES AJDOINTS :

Préfecture le :

En application de l'article L.2123-23 du CGCT, le Conseil Municipal décide de fixer à l'unanimité les indemnités suivantes à compter du 23 mai 2020 pour le Maire et les Adjointes :

- Maire : 25.5 % de l'indice Brut 1017 : 991.80 € Brut
- Adjointes : 9.9 % de l'indice Brut 1017 : 385.05 € Brut

IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS « FREE » :

Préfecture le :

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'implantation d'une antenne Free sur la parcelle ZI n°66 au lieu-dit « Les Joncs ». Après débat, le Conseil Municipal à 10 voix Pour et 1 Abstention accepte l'implantation de l'antenne FREE pour une location d'un montant de 2 800 € annuelle.

ATTRIBUTION DU LOGEMENT N°2 RUE DE LA BERDOCHE :

Préfecture le :

Suite au rapport de la Commission logement du précédent mandat, le Conseil Municipal décide d'attribuer le logement n°2 rue de la Berdoche à Mme Françoise GRUET à compter du 4 mai 2020.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Préfecture le :

** **Redevance d'occupation du domaine public – France Télécom** : Le Conseil Municipal décide de facturer à France-Télécom la redevance relative aux droits de passage sur le domaine public pour l'année 2020, soit :

- Km d'artère aérienne : $0,863 \times 55.54 \text{ €} = 47.93 \text{ €}$
- Km d'artère sous - sol : $5,822 \times 41.66 \text{ €} = \underline{242.54 \text{ €}}$
290.47 €

Visa Préfecture le :

** **Taxe locale sur les publicités extérieure** : Le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise de publicité extérieure CLEAR CHANNEL demande un abattement de 10 % à 100 % de la taxe locale sur les publicités. Le Conseil Municipal refuse la demande d'abattement.

Préfecture le :

** **L'indemnité au Percepteur** : Le Conseil Municipal accepte de verser au Percepteur de Chablis l'indemnité de Conseil pour l'année 2019 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours, soit un montant de 384.14 € Brut.

* **Masques** : Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception de masque de la Région

** **Information sécheresse** : le département de l'Yonne est placé en vigilance sécheresse

La séance a été levée à 22h35.

Varenes, le 8 juin 2020
Le Maire,

Aline GALLY